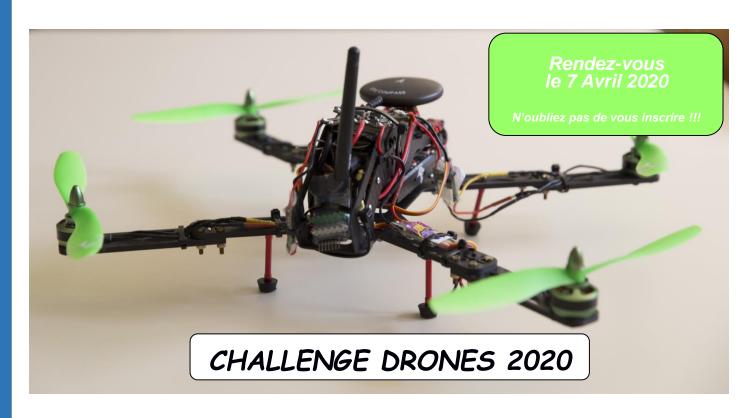




MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



3e ÉDITION



VOUS ÊTES COLLÉGIENS, LYCÉENS, ÉTUDIANTS VOUS RÊVEZ DE FABRIQUER UN DRONE

CE CHALLENGE EST POUR VOUS!!!























MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



3^e ÉDITION CHALLENGE DRONES 2020

Le campus des métiers et des qualifications de l'aéronautique Nouvelle-Aquitaine organise son troisième challenge drones. Il vise à encourager les jeunes de l'académie de Poitiers, qu'ils soient collégiens, lycéens ou étudiants à l'innovation technologique. Nous les invitons à se rassembler le temps d'une journée pour un challenge sur le thème des drones.

CALLEST CONTROL OF THE PROPERTY OF THE PROPERT	100			10
COLLINGS (COLORS 200) FACE OF COLORS 2000 FACE OF				200
COLLINGS (COLORS 200) FACE OF COLORS 2000 FACE OF				
COLLINGS (COLORS 200) FACE OF COLORS 2000 FACE OF				
This of two planes is a contract of the contra				
Marcon transmit gallery and the state of the				
The Property of the Property o		Fixthe d'ice	cription	
The second secon		(Bernitt and Line Store	material limited	
The second secon				
Assembly and a second s				
Williams of the Control of the Contr				
The second secon			1100	
The second is statistical primary of the second primary of the sec	-	A A De Service		
The second is statistical primary of the second primary of the sec	Bell .		70000	
Cord Science (Otto)				
Cord Science (Otto)				
Cord Science (Otto)				
Cord Science (Otto)				
The designation of the second	Management day	PROMITTION		
The state is produced with all the state of a distance of	Own both	OM HOUSE		
The department of the departme				
A conditioner. When's Example industrial for an	William Control	hynApper shind:		
Indept is an information the particular Common materials to personal formation of the personal f	N. sacratement			
Published 1 Published 2 Published 2 Published 3 Published 3 Published 4 Published 4 Published 5 Pu	North-Chapter			
Politica (1) Politica (1) Politica (1) Politica (1) Politica (1) Politica (1) Colore (1) Colore (1) Colore (1)	Industria have b	ektonikinen der getti kand.	Carrier material beauti	
Publisher CT - Publisher CT - Publisher CT - Compare College C	Partition	667		
Politique (%) Politique (%) Colores Color (Lots (Lamos)				
Petition of Comments Compare College Code (Comments)		100		
Categorie College/Leyler Sammon *	Partition			
Colores Colores (Sales) Species 1 Police Indicates Angue (Species) (Species / Francoscopies / Structus)				
Police Internation National Supple - Remarkable ("Suppl./ Federatement./ Stronto 1	Purision	***		
	Partition Partition Cathorine Code	eril njetrilamer		

Première étape : date limite le 22 Novembre 2019
Proposer un scénario pour une activité originale du drone dans le cadre de l'humanitaire, de la santé, de l'environnement ou de
la sécurité.



Deuxième étape : au plus tard le 29 Décembre 2019 minuit
Publication des candidatures retenues par le comité de pilotage du challenge.
du Challenge.



Réalisation d'une vidéo ((1min)) montrant l'avancée du projet.



ATIO	Fabriquer tout ou partie d'un drone capable d'atteindre
ALIS,	Fabriquer tout ou partie d'un drone capable d'atteindre l'objectif fixé.

Troisième étape : date limite le 19 Février 2020

Quatrième étape : date limite le 1 Avril 2020



Réalisation d'une vidéo (1min) montrant le vol définitif de votre drone.



PRE-INSCRIPTION

INSCRIPTION

VIDEO

z

VIDEO

Sixième étape : le 7 Avril 2020

Démonstration commentée du drone en action, par chaque équipe inscrite. Une partie de la présentation sera faite en anglais.























RÈGLEMENT



Article 1 : Ce challenge est ouvert aux collégien(ne)s, lycéen(ne)s, étudiant(e)s de l'académie de Poitiers. Chaque équipe participera à l'une des catégories suivantes : catégorie « Collège », catégorie « Lycée », catégorie « Supérieur ». Les équipes constituées <u>d'élèves et étudiants de l'enseignement supérieur</u> seront dans la catégorie « Supérieur ».

Article 2 : Chaque équipe est constituée de cinq élèves maximum (la mixité est souhaitable) et doit être encadrée par un professeur référent qui peut prendre en charge plusieurs équipes. Le référent doit assurer les relations administratives entre l'équipe et les coordonnateurs du challenge.

Chaque équipe doit désigner deux pilotes possibles : le pilote principal et le pilote remplaçant.

Article 3: Le scénario proposé par chaque équipe sera obligatoirement décrit sur la fiche d'inscription (date limite le 22 Novembre 2019) en précisant le domaine d'utilisation : humanitaire, santé, environnement ou sécurité.

Article 4 : Chaque équipe participant au challenge a la possibilité de collaborer avec un établissement ou une entreprise. Dans le cadre d'un partenariat, il sera obligatoire de le préciser lors de la présentation orale.

Article 5 : Caractéristiques du drone :

Les caractéristiques de votre drone seront celles d'un <u>aéromodèle catégorie A</u>. Nous conseillons aux équipes de consulter le guide DSAC (Direction de la sécurité de l'Aviation civile) sur la réglementation qui s'applique à ce type d'aéromodèle : https://www.ecologique-

solidaire.gouv.fr/sites/default/files/Guide_%20aeromodelisme_models_reduits_drones_de_loisir.pdf

Pour des mesures de sécurité, le campus des métiers et des qualifications de l'aéronautique impose des contraintes supplémentaires :

- Poids : inférieur à 800g (charges comprises)
- 4 pieds minimum
- 4 hélices maximum, en matériau plastique souple (pas de carbone, pas de composite)

L'achat d'un drone est autorisé à condition qu'un élément <u>au moins</u> de l'appareil soit modifié ou ajouté pour atteindre l'objectif du scénario.

Aucune dotation en drone ne sera effectuée par le comité d'organisation. Le financement du matériel est à la charge des établissements participants.



















Article 6: NOUVEAU!!!!

Chaque participant, y compris les professeurs accompagnateurs, se présentera le jour du challenge drone avec une attestation de formation des télé pilotes d'aéronefs civils circulant sans personne à bord utilisés à des fins de loisir **et** un extrait d'enregistrement de l'aéronef télé piloté.

Pour obtenir ces documents, il suffit d'ouvrir directement le site web à l'adresse https://fox-alphatango.aviation-civile.gouv.fr (voir pièce jointe : Accéder à la formation Fox AlphaTango).

Article 7 : Déroulement du challenge

Lors de la journée Challenge drones, le temps imparti pour chaque équipe sera de 20 minutes pour permettre :

- L'installation sur la zone d'évolution (~ 5 min),
- La démonstration de l'activité avec le drone et la présentation orale, en direct, liée à la démonstration. (~10 min),
- Les questions du jury (~ 5 min),

Attention !!! Aucune personne ne sera admise dans la zone d'évolution pendant la démonstration (moteur tournant).

Article 8 : La participation au challenge implique l'acceptation sans réserve du présent règlement et de l'arbitrage du Campus des métiers et des qualifications de l'aéronautique Nouvelle-Aquitaine.

Article 9: Les participants majeurs ou les représentants légaux (pour les mineurs) autorisent expressément et gracieusement la citation de leur nom ainsi que la reproduction, la représentation et la publication de photographies.

Article 10: Le comité d'organisation se réserve le droit d'organiser une présélection des équipes par département si le nombre d'équipes inscrites dépasse les possibilités d'accueil des démonstrations sur la journée consacrée au challenge.

Article 11: Si des circonstances particulières l'y contraignent, le campus des métiers et des qualifications de l'aéronautique Nouvelle-Aquitaine se réserve le droit de modifier ou d'annuler ce challenge.

MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DE PARTICIPATION

Les candidats doivent fournir tous les renseignements utiles qui permettent aux organisateurs d'accueillir leurs démonstrations. Pour cela, ils doivent remplir la fiche d'inscription avec précision (notamment décrire le scénario) et l'envoyer par mail à l'adresse suivante : cmq.aero@ac-poitiers.fr avant le 22 Novembre 2019. En cas de modification ultérieure à la candidature, ils doivent informer et obtenir l'accord du comité d'organisation du challenge.

Les participants doivent répondre à toute question posée par le comité d'organisation pour préparer l'accueil des démonstrations et vérifier les règles de sécurité vis-à-vis du public et des locaux. Des modifications éventuelles peuvent être imposées par ce comité en cas de contraintes de sécurité.



















Les participants assurent le transport et l'installation de leur démonstration dans les locaux mis à leur disposition.

L'ensemble des équipes acceptent que les organisateurs communiquent sur leur participation, avant et après le challenge.

Chaque établissement peut inscrire deux équipes maximum. Le déplacement des équipes est organisé et financé par chaque établissement.

Prévoir un pique-nique pour chaque participant (élèves et encadrants) pour la journée du 7 Avril 2020.

JURY ET CRITÈRES D'ATTRIBUTION DES PRIX

Le jury est composé de représentants du campus des métiers et des qualifications de l'aéronautique Nouvelle Aquitaine, de représentants d'entreprise, de représentants du rectorat de l'académie de Poitiers et du conseil régional Nouvelle Aquitaine.

Toutes les équipes qui achèvent leur projet et le présentent au jury le jour du challenge sont récompensées.

CALENDRIER

- 4 Octobre 2019 : publication du règlement définitif et de la fiche d'inscription ;
- 22 Novembre 2019 : date de clôture définitive des inscriptions ;
- 29 Décembre 2019 au plus tard: notification de l'acceptation des candidatures par le comité d'organisation;
- 19 Février 2020 et 1 Avril 2020 : dates d'envoi du fichier vidéo. Il sera adressé au comité d'organisation du challenge. Après acceptation des candidatures, une adresse mail vous sera communiquée.
- **7 Avril 2019 : Journée Challenge drones** : démonstration commentée en français et anglais devant le jury et le public. <u>LIEU A DEFINIR</u>

CONTACT

Pour l'inscription, pour toute correspondance ou toute information complémentaire, s'adresser à :

- Catherine Bontemps, Directrice du campus des métiers et des qualifications de l'aéronautique Nouvelle-Aquitaine : catherine.bontemps@ac-poitiers.fr / cmq.aéro@ac-poitiers.

Tél: 05.16.52.65.25 / 06.21.52.19.13

















